

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **26 (1892)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1892.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^le le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger

26^{me} Année

1892

No 7.

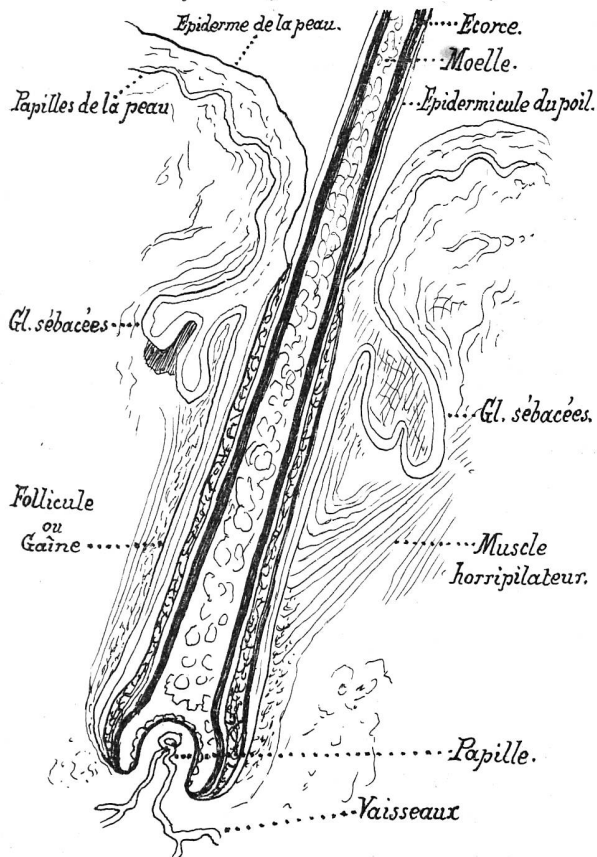
Organe

du
Club Juraissen

LES POILS

Les poils sont des productions épidermiques qui naissent aux dépens d'un amas de cellules épithéliales formant le bourgeon du poil. Ce bourgeon est entouré d'une gaine différenciée aux dépens du derme et qui constitue la gaine folliculaire; il est percé en bas par une petite saillie renfermant les vaisseaux qui servent à la nutrition du poil; cette partie-là constitue la papille. Un poil développé comprend 2 parties: le **bulbe**, qui est enfoncé dans la peau, et la **tige**, qui fait saillie au dehors.

Une coupe longitudinale d'un poil montre, de dehors en dedans :

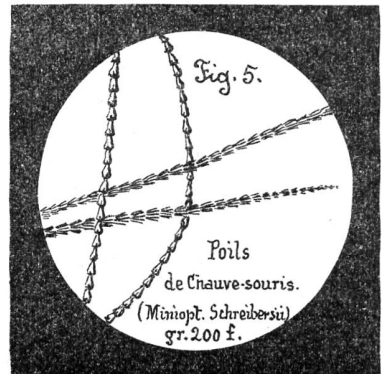
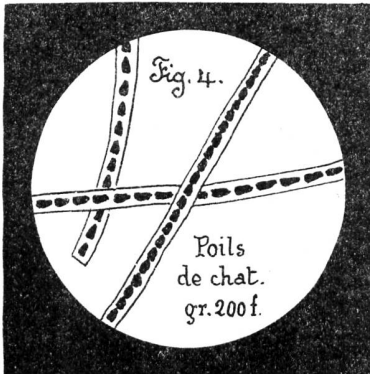
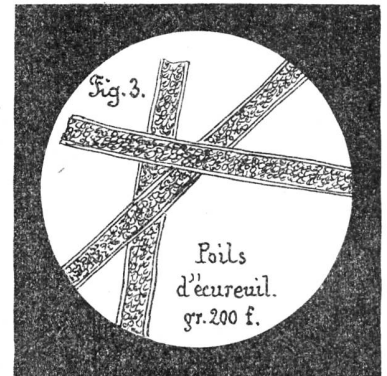
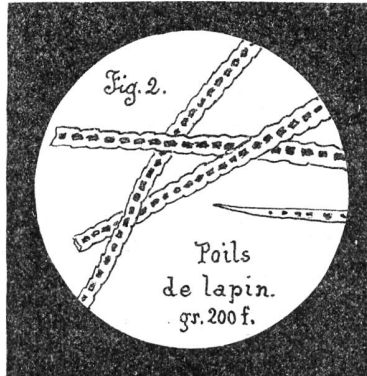
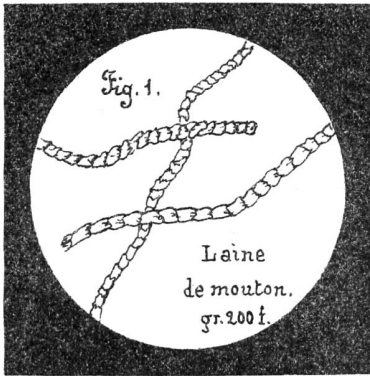


- 1^o La gaine folliculaire, formée par le derme.
- 2^o Les gaines épithéliales (couche profonde de l'épiderme).
- 3^o Le poil proprement dit, composé lui-même : a) d'une assise superficielle de très petites cellules formant l'épidermicule ou cuticule, b) d'une zone corticale, c) d'une substance médullaire constituant l'axe du poil, et qui manque quelquefois, comme chez le porc; cette 3^{me} partie, souvent fortement pigmentée, donne avec la zone corticale la couleur au poil.

Annexés au follicule pileux se trouvent les muscles horripilateurs, dont la contraction, redressant le poil, produit ce que nous appelons vulgairement la chair de poule, et les glandes sébacées, sécrétant une humeur onctueuse qui lubrifie le poil et tout l'épiderme.

Si la peau des Mammifères est à peu près identique chez toutes les espèces, il n'en est pas de même des poils, et ces corps qui, au premier abord, semblent présenter une structure complètement analogue, montrent, vus au microscope, des différences assez considérables. Sur le même animal pourtant, ils ne diffèrent guère qu'en grosseur.

Coupe schématisique longitudinale d'un poil, d'après Wiedersheim.



Les quelques dessins ci-contre feront saisir immédiatement ces diverses structures. La laine de mouton (fig. 1) présente des poils simples, sans moelle, à cellules cuticulaires fortement imbriquées. Les poils du lapin et de l'écureuil (fig. 2 et 3) sont minces et ont une large moelle très régulièrement cloisonnée; les poils de chat (fig. 4) sont à peu près identiques, mais

à cloisons médullaires plus rapprochées et disposées légèrement en forme de triangle. Chez les chauves-souris, l'aspect est encore bien différent (fig. 5); ici l'épidermicule prend l'apparence d'une série de clochettes à bords dentelés, empilées les unes sur les autres et enfilées sur un axe mince.

Nous n'entrerons pas ici dans d'autres détails de structure et nous terminerons cet article par l'énumération de quelques propriétés physiques des poils.

Les poils sont hygrométriques, c'est-à-dire qu'ils s'allongent et se gonflent sous l'influence de l'humidité. De Saussure a utilisé cette propriété dans la construction de son hygromètre à cheveu. Les poils possèdent aussi une certaine élasticité; par des tractions prolongées et répétées, on arrive à les allonger de près du quart de leur longueur. Tout le monde sait de plus que la résistance des poils et des cheveux en particulier est assez grande.

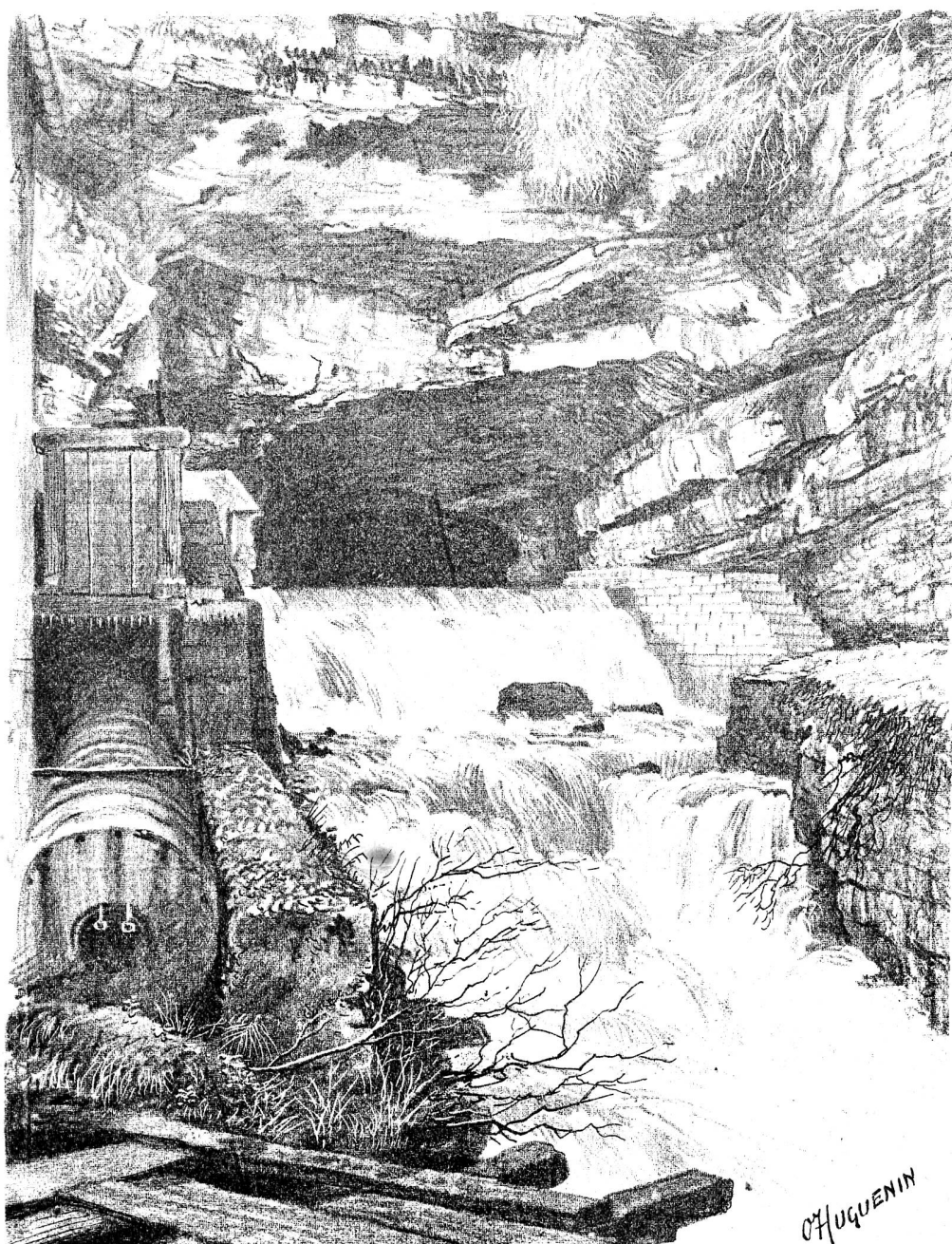
En outre, les poils sont susceptibles de dégager de l'électricité par le frottement: chacun connaît l'expérience consistant à frotter le pelage d'un chat pour en tirer des étincelles électriques.

Cette étude un peu longue de mon sujet est cependant loin d'être complète, mais je suis sûr que les jeunes clubistes éprouveront comme moi, s'ils le veulent bien, de nombreux plaisirs en scrutant au microscope la composition, au premier abord si simple, de ces corps qui semblent si peu faits pour attirer l'attention.

J. B.

LA SOURCE ET LA VALLÉE DE LA LOUE (DÉPARTEMENT DU DOUBS)

Parmi les merveilles de la nature dont le Jura est si heureusement doté, il faut compter les sources volumineuses, formant rivière dès le moment de leur apparition à la surface du sol. Celles de l'Orbe, de la Reuse, de la Noiraigue, de la Serrière, ont été signalées dès longtemps et font l'ad-



miration de ceux qui les visitent, mais on ignore généralement, dans notre pays du moins, que des sources du même genre apparaissent dans les départements du Doubs et du Jura. Les sources du Doubs, du Lison, de la Loue, rivalisent avec les nôtres par le volume de leurs eaux, par l'ampleur, la majesté du paysage. La dernière surtout, devenue depuis quelques années un but de promenade pour les Neuchâtelois, a conservé son caractère sauvage et imposant. L'eau jaillit des profondeurs d'une grotte, à la base d'une paroi de roches verticales, ployées et courbées en sens différent. Cette grotte a plus de 60 mètres de large et

30 de haut. Avant d'atteindre le fond de la vallée, la Loue tombe sur des quartiers de roches détachées des hauteurs et met en mouvement des usines, moulins, forges, scieries. Comme toutes les sources de ce genre, elle est sujette à des crues subites et très considérables. - D'où vient cette eau si abondante et si pure ? - Il n'est pas possible de répondre à cette question, comme on le fait, à tort d'ailleurs, pour les sources dont je viens de parler, et qui apparaissent sur le sol suisse. Aucun lac, aucun marais tourbeux, aucun ruisseau important n'apparaît à la surface du vaste plateau qui s'étend entre le Doubs et la source de la Loue, mais ici encore, comme chez nous, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Ce plateau est constitué par les bancs calcaires du terrain jurassique supérieur, superposés sur une épaisseur de 200 à 300 mètres. Ces calcaires sont

disloqués, pénétrés d'un réseau de fissures qui absorbent en presque totalité les eaux pluviales. Il s'établit ainsi une véritable circulation souterraine, bien plus lente que celle des cours d'eau superficiels, qui, pour la plupart, tarissent quelques heures après que la pluie a cessé de tomber. Il faut remarquer, en effet, que toutes ces sources, qu'on a proposé d'appeler *vaudoisiennes*, apparaissent à la base des plateaux, constituant en quelque sorte des robinets d'écoulement du liquide venant du plateau, mais avec cette différence que toute tentative de les retenir dans cette descente au profit des régions supérieures serait inutile. Il faut nécessairement, comme on l'a fait au Champ-du-Moulin, utiliser la force naturelle de la rivière pour refouler, au moyen de machines hydrauliques, vers les hauteurs dont elle était descendue, l'eau dont on a besoin.

Mais ce n'est pas seulement la source de la Loue qui mérite notre attention. La vallée elle-même, avec ses coteaux tapissés de vignes et de cerisiers, ses nombreux villages, Mouthier, Sods, Vuillafans, Montgesoye, Ornans, mollement assis sur les rives capricieuses de la rivière, présente, au printemps surtout, un aspect merveilleux. Vu de Mouthier, l'hémicycle immense qui termine la vallée au-dessus de la source, devant cet amphithéâtre naturel, qui semble un bout du monde gigantesque, le voyageur reste extasié, sa sueur ne peut se rassasier de ce panorama sublime.

Comment, dira-t-on, les vignes, les cerisiers, au cœur du Jura, dans un enfoncement encaissé de roches presque verticales ! Et oui ! la vigne, qui fournit un vin dont la réputation n'est nullement usurpée, les cerisiers, dont on tire le fruit sucré et le Kirsch dont on vante le parfum exquis. Malheureusement, vignobles et vergers souffrent depuis plusieurs années de gelées printanières qui réduisent à néant les efforts de la population active et laborieuse de la contrée.

Quelques mots suffiront à faire comprendre la juxtaposition de ces deux cultures dans la vallée de la Loue.

Mouthier est à l'altitude d'environ 400 mètres au-dessus du niveau de la mer ; les coteaux qui l'entourent et sur lesquels on cultive la vigne sont donc au niveau de notre vignoble neuchâtelois. Mais l'orientation n'est pas la même et, dans la vallée de la Loue, les accidents de terrain varient à l'infini. Il en résulte que le vignoble constitue une infinité de parcelles disséminées sur tous les points où les rayons solaires peuvent atteindre pendant un temps suffisamment long la surface du sol. Là, au contraire, où les rayons directs font défaut, on cultive le cerisier, en sorte qu'il peut arriver que la vigne se présente à un niveau bien plus élevé que le cerisier ou que tous deux croissent côte à côte.

Quant au choix du cerisier et à la préférence qu'on lui donne sur les pommiers et les prairies, c'est encore affaire d'intérêt bien entendu. Le Kirsch obtenu par distillation des cerises est d'une valeur autrement considérable que ne l'est celle du cidre, sans compter la valeur produite dans les bonnes années par la vente des cerises de la vallée de la Loue, concurrentes de celles de la Béroche ou de Brâle-Campagne.

A. Jaccard, prof.

UNE MORILLE

On a trouvé à Diesse, vers la fin de mai, une morille comme on n'en rencontre pas tous les jours : elle pesait 500 grammes, sa hauteur était de 23 cm. et sa circonférence atteignait 34 cm.